

La Recherche Généalogique en Charente.

Publication de l'Association
Généalogique de la Charente

N° 151 Sept 2015

Sommaire :

PH. PIAUD - Edito	01
A. LAFAURIE – A Lucie Duchamps de Cherves	02
M. GUERIN-SIMONNAUD – Histoire des miens entre Charente et Braconne	03
JJ. BEAUVAIS – De quelques TALLEYRAND désargentés et leurs alliés locaux au diable boiteux.....	07
PH. PIAUD – Ainsi vivait-on en Angoumois ...	19
G. DEXET – Du roi François 1 ^{er} de Valois Angoulême / De Marignan 1515 au 500 ^e anniversaire de son avènement 2015	28
D. BRIONNAUD - La fontaine « Royale » de Lesterps.....	31
A. BRAASTAD – Tragédie en Guyane.....	38
G. DELÂGE – Contrats de mariage de pauvres gens dans l'Angoumois Oriental (17 ^e , 18 ^e , 19 ^e siècles).....	40
B. LERISSON – Carnet de guerre 1916 de Jean Alexandre BERTAUD.....	50
P. BOULANGER - La guerre du lait, une conséquence de la grande guerre.....	53
Nouvelles de l'AGC et d'ailleurs	55
Publications	56

-0-

Prix au numéro : 8 euros

(+ Éventuellement frais d'envoi)

-0-

Ce numéro a été réalisé par
La Commission Bulletin

J. CHEVALLIER, Ph. PIAUD, B. VEILLON,
JC. MIGNON, P. FREBOT.

Avec la collaboration de J. VRIET
(Questions... et réponses)

B. LERISSON
(Lu pour Vous)

-0-

Directeur de la publication : **P. FREBOT**

Dépôt légal Août 2015

ISSN : 0761 – 7453

IMPRIMERIE VALANTIN.G

407 704 865 00028

16340 L'Isle-d'Espagnac

DU CALME AUX ARCHIVES !

Comme chacun sait, la numérisation des archives progresse et, même si la Charente a pris du retard, elle l'a en partie rattrapé : en effet, sont maintenant librement accessibles tout l'Etat Civil et tous les paroissiaux d'après 1737 (c'est-à-dire les doubles de la Collection du Greffe). Ainsi, les généalogistes débutants sont maintenant incités à établir leur arbre généalogique de chez eux, sans se déplacer ; outre les archives en ligne, ils bénéficient des bases des associations et des nombreux sites spécialisés comme GENEANET. Ainsi, les Archives Départementales voient peu à peu leur affluence décliner. Ce mouvement touche tous les départements. Pour les conseils départementaux, au-delà du coût lié à la numérisation des archives, il y a sans doute le souhait de réaliser à terme des économies de fonctionnement. Si l'on observe les départements les plus en avance, comme la Charente Maritime et la Vendée, où l'Etat Civil est en ligne depuis de nombreuses années, les AD ont des grandes salles de lecture désertes avec seulement 5 à 10 lecteurs en moyenne, contre plusieurs dizaines au début des années 2000 ; ces deux départements ont maintenant commencé à mettre en ligne certaines minutes notariales. Les archives de Vendée vont encore plus loin en mettant à disposition des internautes une base de données appelée « noms de Vendée » avec souvent un lien direct vers les actes concernés (cela concerne l'Etat Civil mais aussi certains contrats de mariage). Dans ce dernier cas, on peut craindre que l'association généalogique vendéenne ait gros à perdre, les internautes ayant sous la main presque tous les outils pour leurs recherches !

Voilà peut-être ce qui nous attend dans quelques années ? Cela dit, le Conseil départemental charentais ne semble pas prêt à mettre les bouchées doubles pour réaliser la numérisation des originaux des registres paroissiaux (les collections communales qui débutent, pour certaines, à la fin du 16^e siècle). Il y a d'autres priorités budgétaires !

Et puis, il faut observer les bons côtés de cette évolution : avec moins de monde en salle de lecture, les personnels des archives sont plus disponibles pour aider les chercheurs et ces derniers sont plus au calme. On ne fait plus la queue dans l'entrée en attendant qu'une place se libère et on peut étaler les liasses consultées sans craindre de gêner les voisins.

Aussi, je ne saurais trop recommander à nos adhérents de venir rendre visite à leurs ancêtres charentais : en effet, aux AD, on peut encore toucher les documents que nos ancêtres ont manipulés et contempler les originaux de leurs signatures : voilà qui est plus émouvant qu'une impersonnelle copie d'écran d'ordinateur !

Philippe PIAUD